

## Déclaration liminaire UNSA de la CTSD du 6 juin 2013

Monsieur le Directeur Académique,

Cela fait 1 an que notre pays a changé de gouvernement. Avec ce changement, notre nouveau ministre a donné la priorité à l'école primaire. Nous nous en félicitons. De plus c'est la première fois qu'un Ministre de l'Education nationale reconnaît que nos conditions de travail sont difficiles. Nous ne pouvons que partager cette analyse. Le syndicat des enseignants ne manque pas de lui soulever ces réalités de tous les jours vécues par les enseignants.

Enfin nous approuvons le renouveau du dialogue social.

Ainsi nous avons obtenu de nombreuses avancées :

- pour les obligations réglementaires de service : l'année prochaine, une Aide Personnalisée devenant Activités Pédagogiques Complémentaires qui sera moins lourde pour les équipes, des obligations de service forfaitisées donc non soumises à pointage tatillon,
- pour la rémunération des enseignants : le SE UNSA fédérant les enseignants de la maternelle au lycée y compris les agrégés n'a pas manqué de soulever la différence de rémunération et de promotion des enseignants du premier degré avec ceux du second degré. Nous considérons cette différence de traitement injuste. Mais avec ce nouveau gouvernement, nous commençons à obtenir gain de cause avec l'arrivée imminente d'une ISOE pour le premier degré et l'augmentation du nombre de professeur des écoles pouvant accéder à la hors classe,
- et pour la mobilité : il y a encore fort à faire ; mais la création d'un groupe supplémentaire pour favoriser les changements de département, laisse entrevoir un léger mieux. Cela donne pour nos collègues confrontés à cette difficulté une lueur d'espoir supplémentaire et une sensation d'être pris en compte. Cela ne doit pas rester une sensation et se traduire dans les faits.

Nous avançons sur nos revendications au niveau national.

Au niveau départemental, monsieur le Directeur Académique vous êtes arrivé dans le vert pays des eaux vives peu de temps après ce changement politique. Le lundi 26 novembre, vous nous avez reçus en audience et ainsi débutait, à l'image des relations qui existent au niveau national, un dialogue social départemental. Les réunions entre partenaires sont nombreuses :

nombreux groupes techniques sont organisés, le comité de suivi de mise en place des rythmes s'est déjà réuni 2 fois. Ce n'est pas le cas dans tous les départements ! On peut d'ailleurs souligner la qualité du travail réalisé par vos services.

Mais toutes ces concertations ne suffisent pas. En effet, malgré ce dialogue social bien présent quelle n'a pas été notre stupeur de vous entendre refuser, lors de la CAPD du 6 décembre, la promotion de 3 collègues en longue maladie. Toutes les organisations syndicales ont manifesté leur désapprobation, soulignant la stigmatisation d'une situation déjà difficile pour ces collègues, pourtant, reconnus professionnellement.

Vous avez refusé toutes les demandes de DIF, toutes les demandes de disponibilité, toutes les demandes de détachement dans le second degré évoquant notre département en situation déficitaire mais à l'inverse vous refusez 90% des INEAT. Ces refus ne s'accompagnent d'aucune proposition afin de permettre aux candidats de faire évoluer leur projet et d'espérer le voir aboutir. Mais il est vrai que la nouvelle forme de vos courriers ne le permet plus. Dans la plupart de vos réponses écrites : 1 à 2 phrases arguant le refus sans aucune formule de politesse, d'ailleurs sans un « madame » ou un « monsieur », ni encouragement envers le destinataire dans l'exercice de ses missions. Nous ne vous parlons pas des autorisations d'absence pour convenance personnelle qui deviennent quasi inexistantes.

Et la goutte qui fait déborder le vase, Monsieur le Directeur Académique est votre invitation à se rendre à un entretien pour soutenir sa demande de 80% précisant que de toute façon cela se traduira par un refus. Un refus ! Encore ! Ces demandes émanent pourtant, pour la plupart des collègues, d'un temps partiel de droit. En entrant dans l'Education nationale, nous ne pensions pas avoir fait vœu de chasteté : il arrive à des enseignants de devenir parents : oui et faut-il pour autant qu'ils changent de poste ? Qu'ils changent de perspective de carrière ?

Vos réponses aux demandes de nos collègues ne nous satisfont pas. Nombre d'entre eux vivent ces refus très difficilement et évoquent même une gestion méprisante à leur égard. Nous osons espérer que telle n'est pas votre ambition, qu'au contraire vous souhaitez donner satisfaction au plus grand nombre d'entre nous, dans ce département qui a l'un des plus forts taux de mise en place de la réforme dès 2013.

Nous vous demandons donc, et cela dès l'ouverture de nos travaux de ce jour, de nous faire un signe dans le sens du changement tant attendu par tous les enseignants, même ceux de la Nièvre ; par exemple par l'acceptation des demandes de temps partiel à 80%.

Les membres de l'UNSA éducation.